



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

- Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite « Bases en prévention des risques professionnels » ;
- Une expérience dans les RPS, ou dans la formation d'adultes, sera un plus pour la validation de l'inscription.

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant animer des actions de prévention des risques psychosociaux.

Nombre de participants

12 personnes maximum conseillé

Durée

5 jours consécutifs (35 heures)

Références réglementaires

Art. L4121-1 à 3 ; Art. L1152-1 ; L1153-1 ; L1142-2-1 du Code du Travail.

Programme de formation

Devenir Formateur en prévention des RPS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place et d'animer des actions de sensibilisation et de formation à la prévention des Risques PsychoSociaux.

OBJECTIFS :

- Être capable de conseiller sur la réglementation des RPS ;
- Être capable d'identifier les facteurs de RPS ;
- Être capable d'identifier les RPS de l'établissement ;
- Être capable d'identifier les conséquences des RPS ;
- Être capable d'animer une formation de Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (RHSAS CSE et Établissement) ;
- Être capable d'adapter sa formation au public managers ou agents ;
- Être capable de concevoir, de mettre en place et d'animer une formation à la prévention des RPS en fonction de la demande ;
- Être capable d'élaborer les Annexes RPS des DUER/PAPRIACT.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET

MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à notre « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son classeur du « Formateur RPS » avec la documentation en format papier.

CONTENUS INDICATIFS :

- Obligations des employeurs en matière de Sécurité, de Santé physique et mentale ;
- Sanctions, jurisprudences et condamnations RPS ;
- Conception et animation d'une action de formation RPS ;
- Les conséquences des RPS (Entreprise et Individu) ;
- Causes et facteurs de RPS ;
- La formation professionnelle continue en France ;
- Andragogie à cerveau total et pédagogie active en formation d'adultes ;
- Élaboration des Annexes RPS des DUER/PAPRIACT.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives (le dernier jour) avec mise en situation pédagogique et QCM.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Un Formateur de formateurs RPS ;
- Un Avocat spécialisé en RPS (Contentieux et Droit du travail) ;
- Un Psychologue du travail.

OBTENTION FINALE :

- **Attestation de fin de formation** avec compétences acquises ;
- **Diplôme de « Formateur en prévention des RPS »** (Conforme au Décret du 30 juin 2015).